

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ELITE 1818 MONDE MULTI SECTEURS (FR0010242479)

OPCVM de droit français géré par VEGA INVESTMENT MANAGERS appartenant au groupe BPCE
OPCVM nourricier de l'OPCVM VEGA MONDE Part IC (FR0010555797)

Objectifs et politique d'investissement

Un OPCVM nourricier est un OPCVM investi au minimum à 85 % dans un seul autre OPCVM qui prend alors la qualification d'OPCVM maître. Le type de gestion du nourricier s'apprécie au travers de celui de son maître.

L'objectif de gestion de l'OPCVM, de classification « actions internationales », est identique à celle de son OPCVM maître, à savoir de battre la performance de l'indicateur de référence MSCI AC World DNR sur une durée de placement recommandée de 7 à 8 ans. Cet indice est représentatif de la performance des marchés d'actions des pays de l'OCDE et des pays émergents. Il est libellé en euro et inclus les dividendes nets réinvestis.

La performance de l'OPCVM pourra être inférieure à celle du maître du fait de l'impact de ses frais de gestion propres qui sont de 1.296% TTC maximum par an.

Le portefeuille de l'OPCVM est investi jusqu'à 100% dans la part I-C de l'OPCVM maître et, à titre accessoire de liquidités. Les OPCVM ou fonds d'investissement dans lesquels investit l'OPCVM maître peuvent être gérés par VEGA Investment Managers ou une société liée. La politique d'investissement du maître repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. La politique d'investissement est identique à celle de l'OPCVM maître qui vise à mettre en œuvre une gestion discrétionnaire, c'est-à-dire dépendante de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés, et répartie entre plusieurs classes d'actifs, pays et styles de gestion, sans nécessairement couvrir le risque de change. Le portefeuille de l'OPCVM est exposé au minimum à 80% en actions des pays de l'OCDE et des pays émergents, jusqu'à 20% en produits obligataires et monétaires, et jusqu'à 10% en OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement de droit étranger mettant en œuvre des stratégies de performance absolue. L'univers d'exposition s'étend sur toutes les zones géographiques : pays de l'OCDE, Asie et pays émergents (avec une exposition aux pays émergents limitée à 30%). L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme. L'exposition directe ou indirecte au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments à terme, sera au minimum de 80% de l'actif net et ne dépassera pas 120% de l'actif net.

Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.

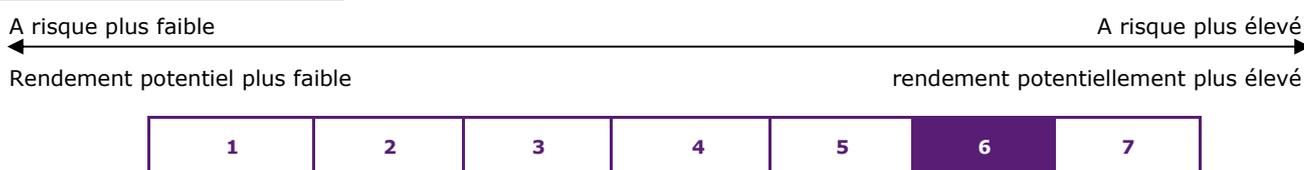
Le portefeuille de l'OPCVM maître est essentiellement investi au travers de parts et/ou actions d'OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement. Ces OPCVM sous-jacents sont sélectionnés en fonction de critères financiers comme la performance ou des indicateurs de risque, et après une étude approfondie de la qualité de leur gestion. L'investissement dans des FIA ou Fonds d'investissement sera limité à 30% de l'actif net.

Les demandes de rachats sont reçues tous les jours de bourse avant 9 heures, et elles seront exécutées sur la base de la valeur liquidative du lendemain.

La durée minimum de placement recommandée est de 7-8 ans.

L'OPCVM capitalise ses sommes distribuables (Résultat net et plus-values réalisées).

Profil de risque et rendement



Le profil de risque du FCP est identique à celui de son OPCVM maître qui est classé 6. L'indicateur de risque et de rendement de niveau 6 reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés actions internationales.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré.

Les dispositions en matière de souscriptions/rachats de l'OPCVM maître dans lequel est investi votre fonds sont expliquées dans la rubrique « Modalités de souscriptions et de rachats » de son prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas vous pourrez payer moins de frais.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année*	
Frais courants	3.20 %
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances*	
Commission de performance	Néant

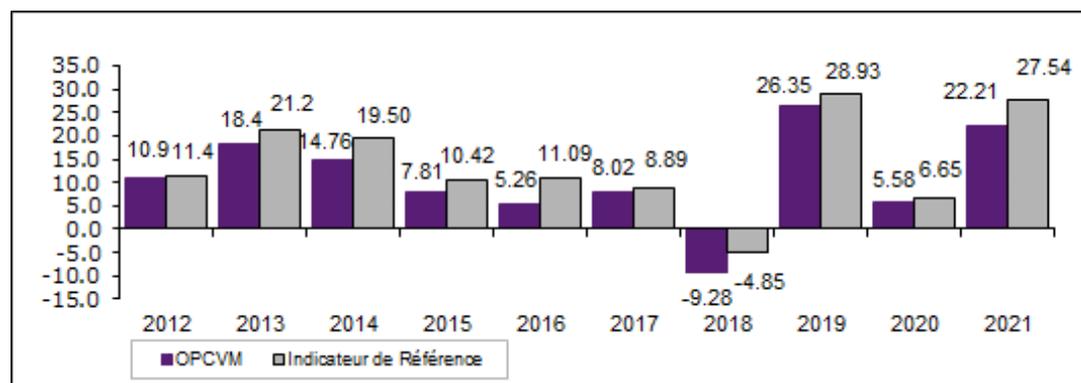
*Ces chiffres sont fondés sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique Frais du prospectus du FCP disponible sur demande auprès de VEGA INVESTMENT MANAGERS.

Performances passées d'ELITE 1818 MONDE MULTI SECTEURS



La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'Indicateur de Référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

Depuis le 1er janvier 2013 les performances de l'indicateur de référence sont calculées dividendes nets réinvestis contre non réinvestis précédemment.

Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures qui ne sont pas constantes dans le temps.

L'OPCVM a été créé en 2006.

Les performances passées ont été évaluées en euro.

A compter du 05 juin 2014, les performances du fonds seront dépendantes de celles du nouveau maître Véga Monde dont l'indice de référence est le MSCI AC World DNR.

Informations pratiques

Dépositaire: Caceis Bank

Le prospectus de l'OPCVM et celui de l'OPCVM maître, les derniers documents annuels et périodiques et toute information complémentaire, relative notamment à la valeur liquidative, sont consultables au siège social de VEGA INVESTMENT MANAGERS (115, rue Montmartre - 75002 Paris) et/ou peuvent être adressés dans un délai d'une semaine sur demande écrite auprès de cette dernière à l'adresse suivante : VEGA INVESTMENT MANAGERS - 115, rue Montmartre CS 21818 - 75080 Paris Cedex 02. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.vega-im.com

La responsabilité de VEGA INVESTMENT MANAGERS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La réglementation fiscale française peut avoir un impact sur les investisseurs.

L'OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

VEGA INVESTMENT MANAGERS est agréée en France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2022.

